Le Chat Noine

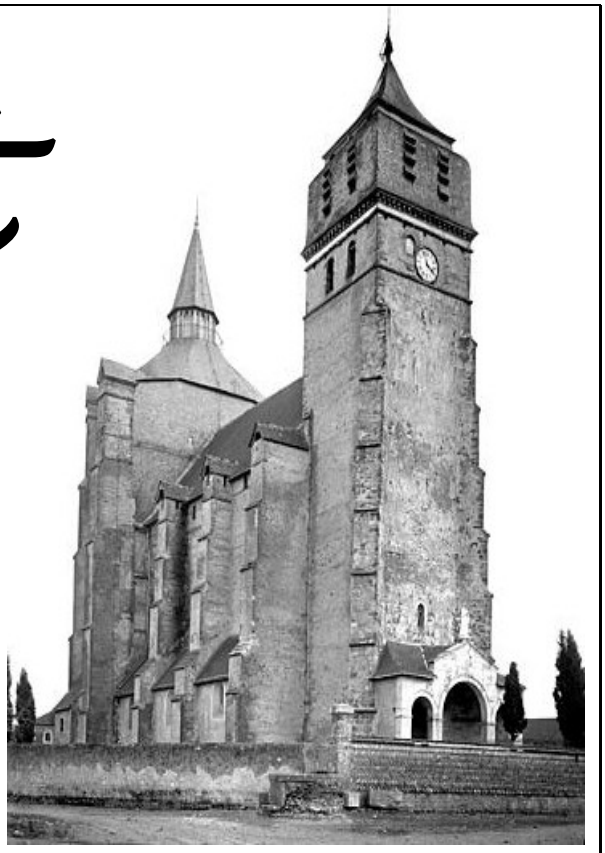

Bulletin de l'association
« Demain la Collégiale d'Ibos »

N°2-Décembre 2007

Le Chat Noine :

Si vous y prêtez attention, sur le mur d'enceinte du cimetière, vous verrez parfois, vous verrez souvent, le Chat Noine se chauffer au soleil tout en regardant, d'un œil concupiscent tournoyer les pigeons. C'est qu'il est gourmand le bougre !
A la tombée de la nuit, le Chat Noine disparaît et pour cause….Il se métamorphose en un chanoine entre deux âges, un peu enrobé et plutôt bon vivant, qui, chaque jour que Dieu fasse, hante les hauteurs de la Collégiale et ce, tant que l'association n'aura pas achevé son projet.
Si d'aventure, vous vous trouvez dans la Collégiale, à la nuit tombée, vous entendrez des craquements, des bruits de pas….Ce n'est pas le bois qui craque ou la sarabande d'un rat égaré sous la charpente, mais notre ami le chanoine qui, ces temps derniers, a du mal à garder son calme. En effet, depuis la mise en place de l'éclairage extérieur du bâtiment, le Chat Noine est perturbé. Toute cette lumière l'agresse et fait remonter du fond de sa mémoire le souvenir du feu, non pas le feu bienfaisant qui réchauffe, mais le feu des incendies et son cortège de souffrances. Il se rappelle celui qui a laissé son nom à la rue brulée où notre matou a eu le poil roussi et, plus lointain encore, les brasiers allumés tour à tour par les parpaillots et les papistes lors des guerres de religion….

Visite commentée du samedi 24 novembre :

Une foi encore, le public a répondu présent pour la visite guidée et commentée de la Collégiale par le père Thierry Joseph. En effet **75 personnes** se sont retrouvées par ce froid après-midi de novembre pour entendre les explications du vicaire d'Ibos. Malgré ses connaissances et ses compétences, le père Thierry Joseph ne se positionna pas en tant qu'historien ou spécialiste de l'art sacré, mais simplement en tant que Vicaire de la paroisse qui donne à lire tout ce que dit son église, justifiant ainsi l'ambition que l'association s'est fixée pour cette visite « **Un autre regard ».**

Les commentaires furent à la hauteur des attentes du groupe :

Si on ignore la date de la première église d'Ibos sur ce lieu, le fait que la Collégiale soit dédié à saint Laurent permet de dater une église sur place, probablement du IXème siècle, période de la renaissance carolingienne. Ce qui est sur, c'est qu'au XIème siècle, il y avait une église fortifiée. Le clocher, véritable donjon, de style roman, date de la fin du XIème siècle. Le bâtiment était entouré d'un mur d'enceinte, car c'était un lieu de refuge pour les villageois. En 1342, Philippe VI de Valois, roi de France, fonde la Collégiale, c'est à dire crée un collège de prébendés pour célébrer la Liturgie et animer une vie liturgique dans ce lieu et l'église d'Ibos devient la Collégiale, nom qu'elle conservera même après le départ des chanoines, avant la Révolution française.

L'architecture au service du spirituel, tel fut fil rouge du commentaire sur l'architecture du bâtiment.

Le porche porte la trace du narthex qui se trouve avant la porte d'entrée et qui est la zone intermédiaire entre l'extérieur et l'intérieur de l'église.

Par la porte, on entre dans la « Cité céleste », d'où la présence de l'eau bénite et des fonts baptismaux à proximité.

L'abside , très haute attire le regard vers le ciel.

L'autel a une forme de tombe, il évoque toujours la tombe du christ et les linges blancs évoquent d'ailleurs le Linceul. C'est autel avait autrefois un baldaquin qui évoquait que l'autel était la porte du ciel. Aujourd'hui, il ne reste plus que les bases, sur lesquelles sont posées deux statues de chérubins, le baldaquin ayant été vendu aux enchères en 1859 .

Les boiseries sont de l'époque Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, du XVIIIème siècle.

Les grands 5 tableaux sont du XIXème siècle.

Sur le vitrail qui est au-dessus de la croix, les 12 apôtres sont représentés. Sur un autre vitrail, on voit saint André reconnaissable à la croix et sur un autre, saint Jacques le majeur avec la coquille et le bâton de pèlerin.

Saint Laurent est représenté par une statue du XVIIIème siècle.

La chaire est classée et attribuée à Marc Ferrère.

Les 6 chapelles latérales sont respectivement la Chapelle de la Vierge, la Chapelle saint Nicolas qui nous renvoie à la confrérie de saint Nicolas, la Chapelle des fonts baptismaux, la Chapelle saint Eutrope, saint Eutrope étant également représenté sur le vitrail au-dessus de la chapelle, la Chapelle sainte Bernadette, la Chapelle du Sacré Cœur de Jésus.

Devant le succès de la visite, tout le monde a été unanime pour prévoir une nouvelle visite commentée d'ici quelques mois.

Un grand merci au père Thierry Joseph qui nous a fait partager sa passion pour son église, à tous les membres de l'association qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation et à la presse qui relaie fidèlement nos informations

Compte rendu de l'Assemblée Générale :

Pour mémoire, l'agrément de l'association a paru au JO du 01/09/2007.

L'assemblée Générale s'est tenue le 24 novembre 2007 à 17h30 après la visite de la Collégiale.

Matthieu Carassus ouvre la séance en remerciant les membres d'être présents pour cette première AG et se félicite de l'adhésion de nouveaux membres.
A l'attention de ceux-ci, il retrace la genèse de l'association et rappelle l'objet de l'association en développant les 3 volets principaux.

I) Le Projet :

Faire connaître la Collégiale à un public aussi bien local, départemental qu'extérieur au travers d'actions spécifiques

- Pour faire connaître la Collégiale, il faut mettre en place de l'information à destination du public qui vient sur place la visiter. Cela passe par l'inventaire de l'information actuellement existante sur place, de sa refonte, son enrichissement et de sa présentation sous forme de panneaux didactiques permanents, suffisamment attractifs et synthétiques pour attirer l'attention du visiteur.
- Pour faire connaître la collégiale, il faut créer un espace Internet qui présente la Collégiale, son histoire et les travaux de l'association. Outre faire connaître la Collégiale, ce site doit permettre de recruter de nouveaux membres actifs de l'association qui viendront mettre à disposition leurs compétences pour mener à bien les actions envisagées (historiens amateurs, bénévoles pour organiser les manifestations, ...).

- Pour faire connaître la Collégiale, notamment auprès d'un public extérieur (touristes), il faut élaborer une plaquette à destination du grand public qui doit donner envie de visiter la Collégiale. Cette plaquette pourrait être diffusée via la mairie d'Ibos, les offices de tourisme du département et les demandes enregistrées sur Internet.

- Pour faire connaître la Collégiale, il faut s'adresser à la population iboscéenne et en premier lieu aux enfants qui seront de véritables relais d'information auprès des adultes. Avec l'aide de la municipalité, on a prévu d'organiser auprès des écoles de la commune et du centre Lo Lagrange, un concours de dessin ayant pour objet la représentation de la Collégiale. Préalablement, les instituteurs ont présenté aux élèves l'histoire de celle-ci.

Approfondir les connaissances sur la Collégiale (historiques, architecturales, anecdotiques,...) et les diffuser par différents supports à définir :

- Pour approfondir les connaissances sur la Collégiale, il faut exploiter les archives disponibles et dresser un inventaire le plus complet possible des contributions et documents ayant trait à la Collégiale. Un début de bibliographie a été dressé par Nicole Larré.

  M. Giustiniani, Directeur des archives départementales, qui a déjà rencontré Nicole Larré à ce sujet, nous assure de son soutien. Il nous signale que nous devons trouver des documents sur la Collégiale ailleurs que dans les Hautes Pyrénées, certainement aux archives de Pau, d'Auch, à Toulouse et à la médiathèque centrale à Paris. Par contre, c'est une activité chronophage car l'exploitation des archives demande beaucoup de temps. Il est confirmé que l'abbé Cabes met à la disposition de l'association les archives encore présentes à la Collégiale.

  Il est convenu de relancer l'appel aux « anciens du village » qui possèdent des documents (textes, dessins, croquis, photos,…) sur Ibos et sa Collégiale pour qu'ils les prêtent à l'association afin d'enrichir la base documentaire (bien entendu, les documents seront rapidement restitués à leurs propriétaires).Cette relance pourra prendre la forme d'affichettes apposées à la Mairie, à l'église, chez

les commerçants, d'article à passer dans la presse locale. Il est rappelé que les personnes ayant chez eux des documents ont toujours la possibilité de les déposer aux archives départementales afin d'assurer leur conservation.
M. Giustiniani nous fait part de l'intérêt que M. Colonel, Architecte des bâtiments de France, porte à notre association et nous assure de son soutien.
Pierre de Ligondès propose que nous nous rapprochions d'étudiants pour leur suggérer de faire leur thèse sur la Collégiale.
M. Giustiniani nous fait remarquer qu'il est intéressant de travailler sur la Collégiale, mais également sur la Collégiale dans le village car nous avons l'avantage d'avoir un village relativement préservé.

- Pour approfondir les connaissances sur la Collégiale, il faut nouer des relations avec les sociétés « savantes » locales pour obtenir l'autorisation d'utiliser et de reproduire les contributions existantes et solliciter d'éventuelles bonnes volontés pour travailler sur le sujet en partenariat avec l'association de façon à compléter et faire avancer la connaissance sur la Collégiale.

  Nicole Larré a rencontré mardi 18/09/07 M. Robert Vié, Président de l'association Guillaume Mauran. Lors de cet entretien, ont été explorées les voies possibles d'une collaboration entre les deux associations. Robert Vié a proposé la possibilité de participer à une visite d'Ibos et de la Collégiale organisée pour l'Université du temps libre le premier semestre 2008.
  Matthieu Carassus a proposé d'adhérer à l'association pour le patrimoine des HP dont la présidente est Isabelle Calatayud.
- Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, ceux-ci devront faire l'objet de publications dans différents supports pour rendre compte justement de l'avancement de ces travaux et actualiser l'information existante. Lorsque les travaux auront suffisamment avancé, il faut prévoir d'éditer un opuscule sur la Collégiale d'Ibos qui aura l'avantage de mettre à jour, dans un ouvrage unique, l'ensemble des connaissances.

Pour valoriser la Collégiale, on peut organiser des manifestations ayant pour thème la Collégiale.

La valorisation de la Collégiale passe par l'organisation de différentes manifestations dans et autour de la Collégiale visant à faire venir un public et lui faire découvrir le site. Ces manifestations pourront prendre la forme de concerts, de conférences, de participation aux actions locales et nationales ayant pour but la valorisation du patrimoine.

- Pour valoriser la Collégiale, on peut y organiser des concerts.
  Ces concerts pourront être organisés directement et sous la responsabilité de l'association**.** Il faudra qu'ils trouvent leur place en terme de programmation dans l'existant au niveau départemental.
  Plusieurs pistes sont évoquées :
  1. L'organisation d'un concert « le requiem de Fauré » avec le chœur Henri Duparc
  2. Rappel de la proposition de Jean Claude sur la proposition de résidence d'ensembles à la Collégiale qui, sur le principe, a été accueillie favorablement par le groupe.
  3. Creuser la piste des « jeunes talents »(sorties de conservatoire notamment) pour organiser des concerts de qualité tout en rentrant dans une enveloppe financière raisonnable.
  4. L'école de musique Bordères/Ibos propose de faire un concert autour de la TROMPETTE. En première partie, des élèves de l'école de musique jouerons. La seconde partie sera assurée par un ensemble (quatuor) semi-professionnel avec

notamment des professeurs de conservatoire. L'école de musique propose un partenariat avec l'association pour ce concert.
L'association cherchera également à nouer des partenariats avec d'autres organisateurs de concerts pour qu'ils se tiennent à la Collégiale (Le Parvis, Le Festival de Musique sacré de Lourdes)**.** A noter le concert organisé par le Parvis à la Collégiale : le vendredi 21/12/2007 Chants de Noël par l'Ensemble Discantus.

- Parmi les pistes possibles, l'organisation d'un concours ouvert aux peintres amateurs du département qui proposeraient un tableau représentant la Collégiale. Autre piste, l'organisation d'un cycle de conférences sur l'histoire de la Collégiale et son impact sur la vie locale.
  Pourquoi pas au cours du printemps, sur un weekend end, l'organisation d'un marché médiéval ou occitan autour de la Collégiale avec marchands d'objets artisanaux, spécialités gourmandes et sur le parvis de la Collégiale, des chanteurs occitans et des conteurs qui pourraient avantageusement raconter les histoires des « pepis »d'Ibos, retrouvant ainsi une forme d'impertinence qui existait dans le passé au moment du Carnaval, un bal gascon…. en synergie avec l'Hesteyade.

- Pour valoriser la Collégiale, on peut relayer des manifestations nationales ou régionales ayant pour thème le Patrimoine.
  Pour une association ayant pour vocation le rayonnement du patrimoine local, la participation aux journées du patrimoine est incontournable .

II) Les actions déjà menées :

- **Participation aux journées du patrimoine de septembre 2007**
  Notre association ayant inscrit dans ses statuts la valorisation de la Collégiale, il nous a paru impensable de ne pas participer dès cette année aux journées européennes du patrimoine. Nous partions cependant avec un sacré handicap puisque nous avions moins d'un mois pour organiser ces journées et mettre en place un programme qui tienne la route avec, en filigrane, notre constant souci de qualité et de professionnalisme
  Il fut décidé de mettre en place une permanence le samedi 15 et dimanche 16 septembre de 10h00 à 18h00 afin de permettre le déroulement de visites libres dans la Collégiale. N'ayant pu reprendre l'information sur le panneau situé à l'entrée du bâtiment par manque de temps, un dépliant présentant la Collégiale et retraçant sommairement son histoire fut élaboré pour être remis à chaque visiteur.
  Pour donner également un aperçu des manifestations qui pourraient être organisées dans la Collégiale et un avant goût des concerts proposés, le programme intégrait le samedi après-midi de 16h30 à 18H30 une répétition publique du Chœur Henri Duparc à l'issue de laquelle un échange a eu lieu avec le public présent sous forme de questions/réponses. A cette occasion, des œuvres de Rossini, Lili Boulanger et Gabriel Fauré ont été travaillées.
  Le dimanche 16 septembre, l'occasion fut donnée de découvrir l'orgue de la Collégiale, Eric Saint Marc donnant un premier concert à 14h30 où les œuvres de Bach furent à l'honneur. Un second concert avec Odile Sablayrolles et Louis Dedreuil a eu lieu à 17h00 mettant en avant un florilège d'œuvres de la Renaissance au XXème siècle.
  Restait plus qu'à attendre le verdict du public. Et le public fut au rendez-vous. Le samedi, une quarantaine de personnes ont visité la collégiale et une cinquantaine a assisté à la répétition publique du Chœur Henri Duparc. Le dimanche, 70 personnes environ se sont déplacées qui pour visiter le monument, qui pour écouter l'orgue. Certains sont venus de loin pour faire cette visite (Paris, Lille, Bordeaux, Toulouse, Saint Etienne, Sète) et

d'autres sont venus en voisin de Pau, du Gers. Enfin, il faut noter qu'un nombre significatif d'Iboscéens est venu soit pour visiter l'église, soit pour s'y recueillir.
La répétition du Chœur Henri Duparc s'est très bien passée. Jean Paul Salanne était très satisfait. L'animation de l'orgue le dimanche a été également très apprécié.

- **Visite commentée du 24 novembre 2007**
  Voir supra.

III) Les actions en cours :

- **Organisation du concours de dessin :**
  La date de remise des dessins est reportée au vendredi 7 décembre 2007.
  Les dessins sont à déposer au secrétariat de la Mairie.
  Le règlement du concours élaboré par Denis Fegne et Noëlle Carassus a été adopté. Il a été envoyé aux écoles d'Ibos, au centre de loisirs d'Ibos, Bordères sur Echez, Séméac et Horgues (fédération Léo Lagrange).
  Validation du Jury de 7. Mme Gaye a été choisie comme représentante de la Mairie pour siéger au jury (à faire valider par mairie).
  Le centre Léo Lagrange a déjà transmis les dessins à la Mairie. L'ensemble des dessins sera exposé dans une salle municipale. Les dessins retenus par le jury seront quant à eux exposés pour un temps déterminé dans l'entrée de la collégiale.
- **L'espace Internet :**
  Gilbert Miqueu pourrait avoir (par son fils) un site internet pour 350€ + les frais d'hébergements et de maintenance(100€/an). Il faudra définir ce que l'on veut insérer dans le site(penser notamment à l'offre de résidence pour les ensembles vocaux et musicaux).
  En attendant la réalisation du site, une présentation de l'association et de la Collégiale d'Ibos est présente sur le site de la mairie d'Ibos.
- **La refonte du panneau didactique :**
  Il s'agit de reprendre l'information existante sur le panneau à l'entrée de la Collégiale, la compléter et la présenter de manière plus attractive. Cela passe par la mise en place d'un panneau didactique suffisamment attractif et synthétique pour attirer l'attention du visiteur sans le lasser par une lecture trop fastidieuse. Il faut également mettre en avant les coordonnées de l'association.

IV) Mise en place de commissions :

Afin de mener à bien les différentes actions envisagées dans le cadre de notre projet global et pour tenir dans un planning relativement serré, il a été décidé de créer différentes commissions et de se répartir la tache en fonction des goûts et compétence de chacun.
La commission avance à son rythme, organise des réunions internes. Chaque commission désignera en son sein un rapporteur qui rendra compte des travaux de la commission au conseil d'administration, les décisions finales étant prises par le bureau.

Commissions	Membres
Concours dessin	Noëlle C, Denis F
Panneau didactique	Matthieu C, Jean B, Jean Jacques S, Jacques M
Espace Internet	Gilbert M, Gilbert L
Archives et relations autres Associations	Nicole L, Gilbert L, Geneviève SM, Francis C, Noëlle C, Jeanne P, Pierre De L, Wilfrid T, Odile S
Organisation de concerts	Matthieu C, Jeanne P, Denis F, Odile S
Animations extérieures (marché médiéval, …)	Nicole L, Simone M, Noëlle C, Geneviève SM, Gilbert M, Odile S
Sponsors et Subventions	Jeanne P, Geneviève SM, Odile S
Communication	Gilbert L, Matthieu C

V) Les premiers éléments financiers :

Aujourd'hui l'association démarre et nous ne sommes pas en mesure d'établir à ce jour un rapport financier et un budget prévisionnel.
Les seules recettes certaines que nous possédons sont les cotisations des membres, soit 335€ pour 29 membres à jour de leur cotisation. La survie de l'association passe impérativement par le soutien de partenaires privés et l'obtention de subventions auprès des partenaires publics(Mairie ; Conseil Général ; « Grand Tarbes » ; Conseil Régional).
La trésorière assistée de la trésorière adjointe établissent la liste des institutions auprès desquelles une subvention peut être demandée, prennent contact avec ces dernières pour se faire confirmer si notre demande est bien éligible et se font préciser le contenu du dossier de subvention ainsi que la date limite d'envoi de ce dossier.
Côté sponsors, Gilbert Larré a listé tous les professionnels inscrits sur les pages jaunes de l'annuaire et domiciliés sur Ibos (145).
Parmi les dépenses actées, il y a la constitution du site Internet (350€+100 € par an de maintenance).

VI) Désignation des membres du Conseil d'Administration :

Conformément aux statuts et à l'unanimité, les membres de l'AG ont élu au conseil d'Administration les 9 membres suivants : Jeanne Péghini, Geneviève Saint Marc, Simone Miqueu, Nicole Larré, Matthieu Carassus, Gilbert Miqueu, Jean Claude Fouriscot, Jean Jacques Salles-Papou, Gilbert Larré.

VII) Autre point à inscrire à l'ordre du jour à la demande des membres de l'AG :

Pas de nouveau point à inscrire.

VIII) liste des présents à l'AG :

Cadeac Robert, Sablayrolles Odile, Miqueu Jacques, Giustiniani François, Miqueu Simone, Miqueu Gilbert, Carassus Matthieu, Dubau Mélissa, Carassus Francis , Carassus Noëlle, Saint Marc Geneviève, Salles Jean Jacques, Péghini Michel, Gaye Anita, Lamon Marcel, Frossard Annie, Bonnemaison Claude, Fégné Denis, Péghini Jeanne, Fouriscot Jean Claude, Tomus Wilfrid, De Ligondès Pierre, Bourdette Jean, Larré Nicole, Larré Gilbert.

IX) Désignation des membres du Bureau par les membres du Conseil d'Administration :

Conformément aux statuts et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ont élu les membres du bureau à savoir :
Président Matthieu Carassus ; Vice- Présidente Simone Miqueu ; Trésorière: Jeanne Péghini ; Trésorière-Adjointe Geneviève Saint Marc ; Secrétaire Gilbert Larré ; Secrétaire- Adjointe Nicole Larré.